Cau PRC 2473 L

CONVERSATION

ENTRE

UN MAITRE D'ÉCOLE,

UN GRENADIER,

ET UN PAYSAN;

OU

LE PEUPLE DÉSABUSÉ.

Pour ſervir de ſuite au dîner du Grenadier.

Tard vaut mieux que jamais.

A PARIS,
CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS;

M. DCC. XCII.

M+W4657

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

CONVERSATION

ENTRE

UN MAITRE D'ÉCOLE,

UN GRENADIER,

ET UN PAYSAN;

OU

LE PEUPLE DÉSABUSÉ.

Le Grenadier. Quoi ! c'eſt vous-même, mon cher Viel ! le diable m'emporte ; je croyois bien ne jamais vous revoir.

Le Maître. Hélas ! depuis votre départ, il m'eſt arrivé un grand malheur ; j'allois entrer au ſéminaire, lorſque mon pere mourut ; il me laiſſa dans la miſere ; je ne ſavois de quel côté donner de la tête ; enfin notre bon curé me nomma maître d'école de ſa paroiſſe.

Le Grenadier. Et moi, f.... j'ai penſé périr mille fois ſur mer : mais parlons de nos affaires. On dit, f.... qu'il y a bien du nouveau dans notre pays.

Le Payſan. (*vient derriere eux en chantant.*) Ariſtocrates, vous voilà donc foutus.

Le Maître. (*ſe retourne*) Ah ! ah ! Nicolas, peſte ! vous avez l'air bon patriote.

Le Payſan. Ne vo en déplaiſe, monſieu le maître; & vo, n'êtes-vo pas ariſtocrate par haſard? ſi je le creyons, je vo..... (*avec un air menaçant.*)

Le Maître. Tout doux, Nicolas; point tant de vivacité; voyons un peu, je le ſuis, (*montrant ſon bâton.*) Etes-vous auſſi diable que vous cherchez à le paroître?

Le Payſan (*regardant le bâton*). Vo avez ben du bonheur d'être de nos amis, car....

Le Grenadier. (*à part*). Ah! le foutu poltron.

Le Maître. Car....achevez donc; allez, mon pauvre Nicolas, ſi vous & vos ſemblables faites les fiers préſentement, c'eſt que tous ceux qui penſent comme moi ont lâché pied; mais patience, patience, chacun à ſon tour; on ne tardera pas à voir vos talons.

Le Payſan. Quoi! monſieu le maître, les ariſtocrates renverſerions note belle conſtitution?

Le Maître. Point du tout, le peuple lui-même leur en évitera la peine; il ſentira ſa miſere, reconnoîtra ſon erreur, & leur tendra les bras.

Le Grenadier. Que le diable m'emporte, ſi je comprends un ſeul mot à tout ce bougre de galimathias-là; ariſtocrates, démocrate, conſtitution; qu'eſt-ce que tout cela ſignifie? Parlez donc François, f..., ou je f... le camp d'ici.

Le Maître. Ne vous fâchez pas, la Terreur; à peine êtes-vous débarqué, que déjà vous voudriez ſavoir tout ce qui s'eſt paſſé en France depuis quatre ans que vous en êtes ſorti; en deux mots, je vais vous mettre au courant. Les finances étoient épuiſées, l'état étoit obéré, & la banqueroute inévitable; le roi propoſa l'impôt territorial & celui du timbre; les parlements, voyant qu'il étoit toujours queſtion d'établir de nouveaux impôts, & jamais de ſupprimer les anciens, refuſerent de les enrégiſtrer. Alors S. M. convoqua les états-généraux, pour travailler, de concert avec eux, à rétablir l'ordre dans les af-

faires. Le peuple envoya ſes députés. On appella leurs partiſans, les démocrates, & les autres ariſtocrates. Vous allez voir comment ils ſe ſont conduits. (*Au payſan*). Soyez de bonne foi, Nicolas; ſi vous me prouvez que tous les changements qu'ils ont faits nous ſont avantageux, je me rangerai de votre côté, ſinon il faudra vous mettre du mien.

Le payſan. C'eſt juſte, j'y conſentons.

Le Grenadier. Un mot qui ſe dit, foutre.

Le Payſan. Cha y eſt, frappe là-dedans. (*Il tend la main.*)

Le Maître (*frappe*). Volontiers; n'avions-nous pas donné des cahiers à nos députés? Ces cahiers ne faiſoient-ils pas connoître les abus, leur ſource, & les moyens de la tarir?

Le Payſan. Où tou cha va-t-il nous mener?

Le Grenadier. Vous allez voir, f...., donnez-lui le temps.

Le Maître. N'avions-nous pas fait jurer à nos repréſentants aux états, qu'ils ſe conformeroient au vœu de la majorité de ces cahiers?

Le Payſan. Et ben oui; qu'en conclure?

Le Maître. Qu'ils ſont des parjures, s'il ne l'ont pas fait.

Le Payſan. N'y a pas de doute à cha.

Le Grenadier. (*à part*). Il ne faut foutre pas être bien ſorcier pour le deviner, autrement le bougre ne l'eût pas deviné.

Le Maître. Vous voilà déjà pris, Nicolas; d'après vous, la plupart de nos députés ſont des coquins, des parjures; car, à peine étoient-ils aſſemblés, qu'au lieu de conſulter nos cahiers, ils les ont foulés aux pieds; qu'au lieu de réformer, ils ont tout détruit, & nous ont fait jurer à notre tour, & malgré nous, de maintenir une conſtitution qu'ils faiſoient contre notre vœu & contre le ſerment que nous avions exigé d'eux.

Le Grenadier. Les foutus gueux !

Le Payſan. On no diſoit portant que c'étoit por nous qu'ils faiſions cha.

Le Maître. Voilà comme on trompe le peuple ; on augmente ſon malheur tout en lui promettant qu'il ſera plus heureux ; allez, allez, mon cher Nicolas ; ce bon peuple abuſé ouvrira enfin les yeux, & maudira un jour ceux qu'il bénit aujourd'hui, trop heureux encore ſi ces traîtres ne deviennent pas les victimes de ſa juſte vengeance.

Le Grenadier. (*à part*). Ils ſeront pendus, f...., ou j'y perdrai mon titre de grenadier.

Le Payſan. Mais compt'on por ren la liberté & l'égalité ? Dame c'eſt que j'avons vu affiché ſur les portes de not' égliſe : *les hommes naiſſent libres & égaux en droits.*

Le Maître. Que cette liberté nous a coûté cher depuis qu'elle eſt décrétée ! Pluſieurs de nos provinces ont été & ſont encore le théatre des meurtres, des incendies & du pillage ; le ſang fume encore dans Avignon, Niſmes & Montauban, & ſur-tout dans nos colonies. Les negres ſe ſont révoltés contre les blancs, les ont maſſacrés, ont brûlé leurs habitations, leurs poſſeſſions, & ont ainſi ruiné notre commerce qui faiſoit vivre 4 à 5 millions d'hommes en France.

Le Grenadier. Le biau foutu cadeau que ces bougres-là nous ont fait avec leur chienne de liberté, qui peut-être nous fera foutre le tour à tous !

Le Maître. Nous ſommes libres ?.... Dites plutôt que nous ſommes eſclaves. Ne faut-il pas obéir à des clubs, à des municipalités, à des diſtricts, à des départements, à l'Aſſemblée nationale ; c'eſt-à-dire, qu'au lieu d'un bon roi, nous avons des milliers de petits tyrans qu'il faut nourrir & engraiſſer à nos dépens ; croyez-moi, la liberté eſt une chimere ; tout homme qui vit en ſociété, fait le ſacrifice de la moitié de ſes droits pour conſerver l'autre.

Le Grenadier. Bravo, Camarade, vous parlez foutre comme un livre. Ah ! bougre, ſi votre pere n'étoit pas mort ſi-tôt.

Le Payſan. A la bonheur; mais au moins on ne verra plus tous ces monſieurs barons, comtes & marquis qui nous écraſions avec leurs foutus droits ſeigneuriaux; j'ſommes tretous égaux.

Le Grenadier. Comment foutre ; que dis-tu là, mille tonnerres ?

Le Payſan (*ôtant ſon chapeau en tremblant.*) Excuſez, Mouſieu la Terreur, j'nſavions pen que vo étiez un ces biaux Meſſieurs là.

Le Grenadier. Je n'en ſuis pas, mais foutre je les aime, je les eſtime, & j'abattrai les oreilles du premier J... f... aſſez hardi pour oſer en dire du mal.

Le Maître (*à part*). Il aura bien des oreilles à couper (*haut*). N'y prenez pas garde, la Terreur, le brave homme n'y entend pas malice (*au payſan*). Vous n'y penſez pas, Nicolas, nous ſommes tous égaux, ſelon vous ? Pourquoi donc les uns ſont-ils riches & élevés en dignités, & les autres pauvres, & ſans place ? Pourquoi les domeſtiques qui s'acquittent de leur devoir avec honnêteté & probité, ne ſont-ils pas citoyens actifs ? J'ai cependant entendu dire qu'il n'eſt pas de ſots états, qu'il n'eſt que de ſottes gens, Nicolas, entendez-vous.

Le Grenadier. C'eſt-à-dire, f....., que mon frère qui ſert chez un grand ſeigneur, & qui en vaut bien un autre, n'eſt pas citoyen ?

Le Maitre. Il n'eſt rien & moins que rien, puiſque les députés l'ont mis au-deſſous du bourreau.

Le Grenadier. Nom d'un tonnerre, mon frere n'eſt rien, & Charlot caſſe-bras eſt citoyen ? Quels crimes, f..., les domeſtiques ont-ils commis ? Ne ſont ils pas nés en France ? Ah ! les b...., ſi je les tenois, je leur arracherois les boyaux du ventre.

Le Grenadier. Ah ! ah ! M. le Grenadier, ce ſont

là de ces petites galanteries conſtitutionnelles qui ne ſont pas du goût de tout le monde, mais il faut bien s'en contenter.

Le Grenadier. Et les militaires, ne les ont-ils pas auſſi foutus au-deſſous des bourreaux ?

Le Maître. Pas tout-à-fait.

Le Grenadier. Nous y voilà, je parie f.... qu'il y a encore quelque bougrerie là-deſſous.

Le Maître. Seulement dans les cérémonies, ils ſont derriere les gardes nationaux ; mais à la guerre ils ont le pas.

Le Grenadier. Oui-dà, pour leur ſervir de bouclier ? On leur en foutra. Au ſurplus, on a auſſi-bien fait ; ſi on les eût mis devant, les b... de poltrons nous auroient empoiſonné ; ſans doute qu'on ne les paye pas pour être nos pouſſes-culs ?

Le Maître. Que dites-vous là ? Ils ont double paye.

Le Grenadier. F.... double paye ! ils ſe battront donc deux fois contre nous une ? Braves Militaires ! & vous ſouffrez ça, & vous n'avez pas encore foutu l'ame à l'envers à tous ces J.... F.... de ſoldats de parade ?

Le Maître. Tout beau, Camarade, peſte ! comme vous y allez, un peu de prudence. (*à Nicolas.*) Revenons ; nous ſommes tous égaux ? Et pourquoi donc ni vous ni moi ne pouvons être Electeurs ?

Le Payſan. Eſt-ce que vo no prenez pour une beite ?

Le Maître. Tant s'en faut qu'au contraire ; je ſais depuis long-temps que plus ſot que vous, Nicolas, n'eſt pas bête. Mais voyons, répondez.

Le Payſan. Pal ſanguienne, c'eſt que je n'payons pas un impôt direct de je n'ſais combian.

Le Maître. Nous y voilà ; encore des diſtinctions. Suivant les décrets ſur les droits de l'homme, pour être éligibles aux places, il ſuffit d'avoir des vertus,

des talens, & de mériter la confiance de ſes Concitoyens; & d'après les nouveaux décrets, ſans argent, toutes ces qualités ne ſont rien; comme dit le Proverbe : Point d'argent, point de Suiſſe; point d'argent, point de places.

Le Payſan. C'eſt-à-dire qu'ils nous reboutent dans de nouvelles diſtinctions.

Le Maître. Préciſément, Nicolas; au lieu d'être gouverné par des Nobles, nous le ſerons par des riches ou par des gueux parvenus; & en ſerons-nous mieux ſervis? Les riches, & ceux qui le deviennent, ne ſont pas pour l'ordinaire les plus vertueux; les grands biens corrompent les hommes, & malheur à ceux qui ont affaire à des gens ſans mœurs, ſans Religion, en un mot, à nos Philoſophes d'aujourd'hui. Diable, Nicolas, vous raiſonnez comme un docteur.

Le Payſan. Allons donc, Monſieu le Maitre, ne vous foutez pas des pauvres gens.

Le Grenadier. Les J... F.... auroient bien mieux fait de ſupprimer les bougres de ſavonnettes-à-vilains, & de nous laiſſer notre bonne nobleſſe telle qu'elle étoit.

Le Maître. Vous allez trop loin; la Nobleſſe elle-même ne le demandoit pas; elle offroit généreuſement de payer ſa part des impôts, de faire le ſacrifice de ſes droits à charge au peuple, ſe réſervant ſeulement ſes droits honorifiques, & d'ouvrir au mérite une voie pour parvenir à toutes les places.

Le Grenadier. Et les b.... ont refuſé ces offres avantageuſes? ils ne les ont pas acceptées?

Le Maître. Ah! bien oui. Ils ont refuſé, afin de tout prendre en la détruiſant.

Le Grenadier. Voilà qui eſt plaiſant! ils ont détruit la Nobleſſe! & qui nous commandera dans les Armées?

Le Maître. Des Bourgeois, des Négocians, des Savetiers; enfin, Nicolas que voilà, eſt Caporal.

Le Grenadier. (*tirant ſon ſabre*) Toi Coporal! At-

tends, attends, J... F.... je vais te mettre les épaulettes de Capitaine, en te fendant la tête en deux. Mille tonnerres! De braves Grenadiers comme moi diroient: oui, mon Capitaine, oui mon Colonel, à des J... F... de cette espèce-là? On leur en foutra des épaulettes. Voyez le beau b....! *à Nicolas qui s'étoit enfui de peur qu'on ne lui mît les épaulettes*) Reviens, reviens.

Le Payſan (*revient en tremblant & le chapeau à la main*) Monſieu le Grenadier, j'ſavons ben que j'ſommes peu dignes d'êtres capables de commander à gens comme vo.

Le Grenadier. (*au Maître.*) Parlez donc camarade, pourquoi nos Députés ont-ils ôté à la Nobleſſe ſes droits honorifiques, car f... je ne vois pas en quoi c'eſt utile au Peuple? Que les Seigneurs ayent de belles voitures, de belles livrées; qu'ils s'appellent marquis, comtes ou barons, & qu'eſt-ce que cela me fout à moi?

Le Maître. Au contraire: des milliers de particuliers gagnoient leur vie à faire des livrées à peindre & à graver des armoiries; les ſeigneurs, pour paroître avec éclat, avec grandeur, donnoient plus ſouvent des habits neufs à leurs domeſtiques, ce qui faiſoit aller le commerce, en prenoient un plus grand nombre, ce qui étoit une reſſource pour les familles indigentes & nombreuſes; ils fondoient des rentes pour les pauvres, faiſoient bâtir des égliſes, des Preſbyteres, des maiſons d'éducation, des écoles, des hôpitaux, auxquels ils attachoient des revenus, & ce, à condition qu'ils mettoient leurs armes deſſus. Préſentement tous ces établiſſements utiles & néceſſaires au peuple, tomberont à ſa charge.

Le Grenadier. (*au Payſan*). Soutenez donc vos f.... Députés.

Le Maitre. Ce n'eſt pas tout. En arrachant à la nobleſſe ſes armes, ſa livrée & juſqu'à ſon nom, c'étoit

l'obliger à s'émigrer, à porter ſes richeſſes chez l'étranger, à faire tous ſes efforts pour renverſer la conſtitution. N'eſt-il pas naturel qu'elle montre autant de courage pour défendre ſes titres que ſes ancêtres en ont montré pour les lui procurer ? N'eſt-il pas naturel que les nobles des autres royaumes lui aident dans ſon entrepriſe, de crainte que la même choſe ne leur arrive ? Et quand même ils ne réuſſiroient pas, il eſt certain qu'il y aura de part & d'autre beaucoup de ſang répandu qui criera vengeance contre l'aſſemblée qui auroit pu en prévenir l'effuſion, ſi l'orgueil ne l'eût pas maîtriſée.

Le Grenadier. F.... C'eſt donc par orgueil que nos députés nous ont f.... dans le précipice ?

Le Maître. Oui, par orgueil. Nos avocats, nos rentiers, nos financiers, nos négociants, tous nos richards enfin étoient furieux de voir que malgré leurs richeſſes, la nobleſſe avoit le pas ſur eux, qu'elle occupoit les places les plus honorables ; en conſéquence ils ont gagné par argent les députés qui avoient le plus d'influence ſur l'Aſſemblée, & ont obtenu le Décret qui anéantiſſoit la Nobleſſe.

Le Grenadier. C'eſt-à-dire f.... que nos députés ont vendu leurs voix au plus offrant.

Le Maitre. Vous y êtes ; joint à cela qu'un pareil décret favoriſoit leurs vues ambitieuſes : ainſi ils firent d'une pierre deux coups : ils détruiſirent les places qui exiſtoient pour en créer de nouvelles, qu'ils mirent à la nomination du peuple, ou plutôt des riches, bien aſſurés qu'ils y ſeroient élus, alors ils avoient le même intérêt que les riches à ſupprimer les armes, les livrées, afin d'être ſeuls décorés & diſtingués. Ils croyent par-là avilir la nobleſſe & lui faire perdre la conſidération dont l'opinion publique l'honoroit.

Le Grenadier. Ils en auront le démenti, car f... on diſtinguera toujours un Condé, un Bouillé, un la Queuille, de cette f... canaille.

Le Maître. N'en doutez pas, la Terreur : mais voyez un peu quelle horreur, quelle infamie de ſe jouer ainſi du ſort de 24 millions d'hommes, en les expoſant à périr ou de miſere, ou par le fer, & cela pour aſſouvir leur vengeance & ſatisfaire leur ambition.

Le Payſan. J'avions entendu dire que nos députés avions décrété qu'ils ne prendions aucunes places.

Le Maître. Il eſt vrai que pour qu'on ne les accuſât pas de s'élever ſur les ruines des autres, ils auroient dû n'en accepter aucunes. Mais ouvrez les yeux, Nicolas, & vous verrez que ce ſont des députés ou leurs partiſans qui occupent les places les plus lucratives dans les départements, dans le militaire, dans le clergé conſtitutionnel, dans....

Le Grenadier. F....., dans le clergé ! Eſt-ce qu'ils auroient attaqué ce reſpectable corps ?

Le Maître. Ils ont fait plus, car ils l'ont détruit, ſe ſont emparés de ſes biens, les ont vendus, & ont ſeulement accordé aux bénéficiers une modique penſion alimentaire.

Le Grenadier. Millions de tonnerre ! je crois, ou le diable m'emporte, que vous vous foutez de moi, ou bien le clergé auroit refuſé de payer ſa part des impôts.

Le Maître Et quand même il auroit refuſé ; vendre ſes biens, ç'auroit été priver l'état d'une grande reſſource dans les famines, dans les peſtes & dans les autres calamités publiques : mais détrompez-vous ; il a offert de ſe charger d'une partie de la dette de l'état, ou de donner 4 à 5 cents millions & plus. Il conſentoit encore que le reſte de ſon bien fût ſoumis à l'impôt. & il promettoit de réformer les abus qui s'étoient gliſſés dans ſon corps, & contre lequel le peuple crioit.

Le Grenadier. Et ſi ces b... là euſſent accepté un ſi beau ſacrifice, l'état, f..., étoit tout d'un coup

hors de danger. Ah ! les f... ſcélérats, ils ont mieux aimé tout vendre afin de pêcher en eau trouble, & ils ont fait croire au peuple que des veſſies étoient des lanternes.

Le Payſan. Dame, ils vivont auſſi comme des grands ſeigneux ; qu'avont-ils beſoin de tant de biens ?

Le Grenadier. B... de bête, en es-tu plus gras ?

Le Maître. Que vous importe, Nicolas, que ce ſoit un homme habillé de noir ou un homme habillé de blanc qui poſſede toutes ces richeſſes ; on a dépouillé le clergé, ſes revenus ſont paſſés en d'autres mains, le peuple en a-t-il profité ? en eſt-il plus riche, plus heureux ?

Le Grenadier. Il en eſt f... plus malheureux ; car ſi j'en crois mon pere, il tire le diable par la queue, & on ſe foutroit volontiers à genoux devant un gros ſou.

Le Maître. Tout cela n'eſt pas étonnant. Jadis les abbayes dépenſoient le produit de leurs terres parmi nous, faiſoient travailler les pauvres, diſtribuoient des aumônes tous les jours, mais ſur-tout dans les temps malheureux, & venoient au ſecours des incendiés. Préſentement ceux qui ont acheté leurs terres, en conſommant le produit dans les villes ou chez l'étranger, joint à cela leur papier-monnoie qui a fait diſparoître tout le numéraire ; il y en a de décrété pour deux milliards cent millions.

Le Grenadier. A propos de ce foutu papier, j'avois oublié de vous en parler ; on a voulu m'en donner dans une auberge, mais, f..., j'ai montré les dents ; on a vu qu'il y alloit avoir du rude ; on m'a bien vîte rendu de ce qui ſe compte.

Le Maître. Ils auroient pu vous forcer de le recevoir, la loi l'ordonne.

Le Grenadier. Je les aurois envoyés à tous les diables. Comment, f...., s'en ſervir dans les marchés lorſqu'il pleut ? Où les mettre ? Si on n'a pas de quoi

vendre ? Si on ne ſait pas lire ? Si on ne connoît pas les bons d'avec les faux ? Car j'imagine f... bien qu'il en eſt des papiers comme de la monnoie, c'eſt-à-dire, qu'il y en a de faux.

Le Payſan. Il eſt vrai, Monſieu, que c'eſt ben gênant pour nous ; mais auſſi nous ne baillons plus de dîmes à not'curé.

Le Grenadier. Le pauvre, f..., ne la payoit pas, puiſqu'il n'avoit pas de terres.

Le Maître. Belle avance, Nicolas ! il faudra la rendre à votre propriétaire, & on augmentera encore votre impôt, afin de fournir à l'entretien du culte & des paſteurs ; mais où le pauvre ira-t-il chercher de la paille ? Chez les fermiers ? Il leur eſt défendu d'en vendre. Chez le curé ? Il n'en aura plus. Allez, mon cher Nicolas, le propriétaire n'en ſera que plus impoſé, & le miſérable que plus miſérable.

Le Grenadier. Les pauvres creveront, f..., de miſere comme des chiens étendus ſur la terre.

Le Maître. Ça ne peut pas être autrement, ce que vous avancez eſt juſte.

Le Grenadier. Quand on veut parler, camarade, il faut parler raiſon, & ne pas venir nous conter un tas de bougreries qui nous ſcient le dos avec une latte.

Le Maître. Encore s'ils reſpectoient les fondations faites en faveur des pauvres, telles que les biens d'aumônes & les autres attachés aux maiſons d'éducation, aux écoles, aux hôpitaux ; mais rien n'eſt ſacré pour eux.

Le Payſan. J'n'y perdrons ren, Monſieu, les diſtricts en ſont chargés.

Le Maître. En ont-ils déjà beaucoup diſtribué dans les paroiſſes ? Par exemple dans la vôtre, Nicolas ? Et ſi le tréſor ſe trouve ou pillé, ou ruiné par les guerres, où ira-t-on prendre pour vous donner ? Et le temps que vous perdrez à aller & venir, la dépenſe du voyage, les payeurs que ſouvent vous ne

trouverez pas, les mauvaises raisons qu'ils vous donneront, les retards qu'ils vous feront éprouver sous différents prétextes, votre misere qu'il faudra découvrir publiquement, au lieu qu'avant, votre pasteur seul en étoit le dépositaire secret; comptez-vous ça pour rien, maître Nicolas ?

Le Grenadier. On vous en foutra des aumônes; quand vous aurez les quatre fers en l'air, prêts à cracher l'ame, à qui aurez-vous recours ? Au seigneur ? Au curé ?... Je vous en fou. Au district ? Mais, mille bombes, il en coûtera plus pour aller & venir qu'on ne recevra, & pendant ce temps vous foutrez le camp dans l'autre monde.

Le Maître. Sous peu, Nicolas, vous vous mordrez les pouces d'avoir approuvé l'enlevement des biens du clergé; lorsqu'ils seront dispersés, vous les chercherez en vain, & vous n'aurez pour toute satisfaction que la vue des bons ecclésiastiques, succombant par votre faute à tous, sous le poids des persécutions ou de la misere.

Le Grenadier. Il me semble, f..., que vous m'avez dit qu'on leur donnoit une pension.

Le Maître. Vous avez raison; elle étoit décrétée, mais il est venu depuis un autre décret qui la supprime.

Le Grenadier. Ah ! les j... f..., refuser de payer une dette aussi sacrée; mais, f..., quelles raisons ont ils données, ces foutus coquins ?

Le Maître. Ils ont exigé un serment que les honnêtes gens ne peuvent prêter; ils ont fait une nouvelle religion, qu'on appelle constitutionnelle, & ont décrété que les évêques, curés, vicaires & autres prêtres qui refuseroient de la maintenir, seroient déclarés suspects à la nation, déchus de leurs pensions; qu'on les remplaceroit dans leurs bénéfices, & qu'ils seroient arrêtés à la moindre émeute.

Le Grenadier. Ah ! bougre, j'aurois juré, mais, f..., de la bonne maniere; & quels sont les j... f... qui ont fait un tel serment ?

Le Maître. Quelques moines, vicaires & autres prêtres, afin de remplacer les bons curés qui s'étoient chargés de leur éducation, & qui leur avoient mis le pain à la main; quelques pasteurs timides ou lâches, pour ne pas perdre leurs bénéfices; mais le plus grand nombre, ceux qui jouissoient de l'estime générale, les religieuses sur-tout, tous se sont exposés à périr plutôt que d'apostasier.

Le Grenadier. Je m'y reconnois: mais, f..., qu'a-t-on fait des bougres d'apostats? Le peuple ne les a-t-il pas chassés vîte & sans trompettes?

Le Maître. Il l'auroit bien désiré; mais les députés soudoient dans les villes, bourgs & villages, des gens sans état, sans aveu, des sans-culottes, pour empêcher qu'on ne les insulte, pour chasser les non-assermentés, pour installer les intrus à leur place; & tout leur est permis; l'impunité leur est permise & assurée.

Le Grenadier. Et le peuple ne dit mot? il ne manifeste pas son indignation contre ces foutus députés qui leur enlevent ses légitimes pasteurs pour lui en donner de faux?

Le Maître. Que voulez-vous qu'ils disent? Ses vrais pasteurs lui défendent de se révolter contre la loi; ils lui donnent eux-mêmes l'exemple de la soumission, de la fermeté & du courage; ils se contentent de pleurer, de gémir, de prier, & tous, pour la plupart, refusent de reconnoître les intrus pour curés; alors les sans-culottes les persécutent, les menacent, les promenent sur des ânes, s'ils ne vont pas à l'office; plusieurs même ont été insultés, outragés, frappés, incarcérés & massacrés.

Le Grenadier. Quelle horreur! Mais, f..., est-ce que chacun n'est pas libre de suivre telle religion qu'il juge à propos?

Le Maître. L'Assemblée l'avoit décrété; mais il paroît qu'elle excepte la religion catholique, puisqu'elle fait chasser de leurs paroisses les curés non-assermentés,

assermentés, afin que les fideles ne puissent s'adresser à eux.

Le Grenadier. Comment, f..., on a enlevé tous leurs biens, on les a réduits à crever de faim, & f... on les persécute encore, on les chasse !

Le Maître. Oui, & comme des bêtes féroces; les uns sont promenés sur des ânes, la tête tournée du côté de la queue, un bâillon dans la bouche, & la cocarde au cou; d'autres sont traînés sur des herses; ceux-ci sont jetés dans les prisons, dans les cachots; ceux-là sont fusillés, massacrés; enfin on épuise à leur égard tous les rafinements de la cruauté la plus réfléchie, & ce, sous prétexte qu'ils soulevent le peuple contre la constitution, quoique jusqu'à présent on n'ait pu encore les en convaincre.

Le Grenadier. Ah, les j... f... ! les cheveux m'en dressent à la tête !

Le Maître. C'est révoltant, il faut en convenir; des barbares, des cannibales, & les peuples les plus féroces n'exerceroient pas de pareilles cruautés sur des coupables, à plus forte raison sur des hommes qui toute leur vie ont fait du bien à tout le monde, & qui n'ont prouvé en aucune maniere qu'ils fussent de mauvais citoyens.

Le Grenadier. Et que disent ces malheureux ecclésiastiques, ces braves confesseurs & martyrs de la foi ? Je ne suis pas dévot, mais, f..., je les estime encore plus qu'autrefois.

Le Maître. A l'exemple de leur divin Maître, ils gardent le silence, ils prient pour leurs ennemis, & font du bien à leurs persécuteurs.

Le Grenadier. Je ne serois f... pas si patient qu'eux; je casserois les os à ces coquins-là, & je les hâcherois par morceaux, f....

Le Payſan. Et por qui ne jouiront-ils pen aussi ? L'Assemblée a dit qu'elle ne changeoit pen not'religion.

Le Grenadier. Parce qu'ils ſont honnêtes gens ; f..., & qu'ils ont de l'honneur.

Le Maître. Changer les loix de diſcipline que l'égliſe a faite, & cela ſans la conſulter ; anéantir les vœux monaſtiques, empêcher les curés d'exercer ſur une partie du troupeau que Dieu leur a confié ; les obliger à conduire des brebis qui leur ſont étrangeres ; prononcer que les nouveaux évêques n'ont pas beſoin de la confirmation du pape, le méconnoître pour chef de l'égliſe ; décréter en quelque façon le divorce & le mariage des prêtres, n'eſt-ce pas toucher à la religion ?

Le Payſan. J'ne ſavions pas tout ça, monſieu le maître, mais au moins nous nommerons nos curés.

Le Maître. Oui, à condition que les électeurs vous enleveront ceux qui vous plairont, & qu'ils vous forceront de recevoir ceux dont vous ne voudrez pas, malgré le décret conſtitutionnel, qui dit : " Les » citoyens ont le droit de choiſir & d'élire les miniſtres » de leur culte. » Encore ce décret eſt contre la religion.

Le Payſan. Les ſeigneus y nommioint ben, eſt-ce que je n'valons pas ben aſteur ces biaux meſſieus-là ?

Le Grenadier. Tu ne te fous pas mal de nous ! Parbleu voyez le beau merle pour nommer à une cure ! B... de bête, ne ſais-tu pas qu'autrefois les nobles ne faiſoient que préſenter, & que les évêques acceptoient au nom de l'égliſe ?

Le Maître. Encore ! La Terreur, l'égliſe ne leur avoit accordé ce privilege qu'à cauſe des ſervices qu'ils lui avoient rendus, & qui retournoient à l'avantage du peuple. Jadis les fideles étoient obligés de pourvoir à l'entretien de leurs miniſtres, ce qui ſouvent en gênoit beaucoup. Alors l'égliſe permit aux ſeigneurs de préſenter aux bénéfices auxquels ils auroient attaché un certain revenu.

Le Payſan. Ils vendions les bénéfices, & ſans argent, les bons prêtres ne pouvioint en aver.

Le Maître. Je conviens avec vous qu'il y a des abus, & où n'y en a-t-il pas ? Quelques coquins trafiquoient les cures, mais c'eſt encore pire à préſent ; & c'eſt ſi vrai, que le peuple regrette généralement ſes légitimes paſteurs qu'on a déplacés, & qu'il ne peut ſouffrir les conſtitutionnels ; pluſieurs paroiſſes même les ont chaſſés.

Le Payſan. Oh ! por ſtila c'eſt ben vrai ; j'voudrions ben, Monſieu, raver not'ancien. C'étoit un ſi bon homme ! il bailloit tout ce qu'il avoit aux pauvres, & il no aimoit tertous comme ſes enſants.

Le Maître. Oui, Nicolas, le peuple commence à diſtinguer les bons miniſtres d'avec les mauvais ; le triage eſt fait, ceux qui ſcandaliſoient l'égliſe par leur mauvaiſe conduite, par leurs débauches, ſeront ſéparés de ſon ſein par le ſerment, tels que certains moines qui ſont ſortis de leurs couvents, qui ont accepté des cures conſtitutionnelles, malgré les vœux ſolemnels qu'ils avoient faits de ne jamais quitter leur communauté, & de ne poſſéder aucun bénéfice. En un mot, chacun commence à ſentir ſa miſere, mais nous ne ſommes pas au bout.

Le Grenadier. Et que deviendront, f..., les ſans-culottes, lorſqu'on n'aura plus beſoin d'eux, & qu'on ne les paiera plus ?

Le Maître. Ils iront groſſir la foule des malheureux, & ſe repentiront, mais trop tard, d'avoir eu l'ingratitude, la ſcélérateſſe de trahir les premiers leurs bienfaiteurs, leurs peres nourriciers & leurs conſolateurs.

Le Grenadier. Ce ſont, f..., des viperes, que le clergé & la nobleſſe ont réchauffées dans leur ſein ; mais, nom d'un tonnerre, pourquoi la juſtice n'a-t-elle pas ramaſſé & puni tous ces foutus coquins-là ?

Le Maître. La juſtice ? Il n'y en a plus. Les députés ont bouleverſé nos parlements, nos ſénéchauſſées, nos bailliages, & ont créé d'autres tribunaux où ſiege

l'injuſtice ; les nouveaux juges ne connoiſſent ni les loix anciennes, ni les loix nouvelles ; ils jugent à tort & à travers, joint à cela qu'ils craignent la canaille ; & lorſqu'un accuſé eſt reconnu innocent, ſi elle demande ſa mort, & qu'elle menace en cas de refus, ils le déclarent coupable, & l'envoient au ſupplice.

Le Grenadier. Les honnêtes gens ſont bien foutus !

Le Payſan. Savons ben, monſieu le maître, qu'il n'en coûte pu ren por plaider.

Le Maître. Nicolas, les juges ſont ſalariés ſur nos impôts ; ainſi, vous qui ne plaidez pas, vous payez pour les plaideurs ; ce qui ne les empêche pas de financer comme à l'ordinaire.

Le Payſan. J'bailly portant l'aute jou une cédule à queuqu'un qui me devoit, & il ne m'en coutit preſque ren.

Le Maître. C'eſt vrai, vis-à vis d'un juge de paix ; mais adreſſez-vous aux autres tribunaux, & vous verrez ; & ſi par le haſard vous euſſiez été condamné à faux, comme ſes jugements ſont en dernier reſſort juſqu'à la concurrence de 50 livres, vous n'auriez pu en appeller même à un autre juge de paix. Quelle injuſtice ! ſur-tout par rapport à un homme pour qui 50 livres eſt une ſomme conſidérable.

Le Grenadier. Les foutus coquins ! comme ils ſe jouent du peuple !

Le Maître. Nicolas ne parle pas non plus de la maniere dont cette juſtice eſt organiſée : par exemple, les cinq juges d'un tribuual me donnent gain de cauſe, ma partie adverſe en appelle à un autre tribunal, & elle gagne, n'ayant que trois juges pour elle, & moi je la perds, ayant les deux autres pour moi, qui, joints aux cinq du premier tribunal, font ſept contre trois. Et ſi je plaide contre un riche, il n'a que trois juges à gagner par argent ; ce qui n'eſt que trop facile.

Le Grenadier. Je ne ſuis f... plus étonné qu'on pille, qu'on vole, qu'on aſſaſſine, qu'on brûle de tous

côtés, puisqu'il n'y a plus de justice ; si ça continue f... on s'entr'égorgera.

Le Maître. Vous n'avez pas d'idée des cruautés qu'on a exercées contre les nobles ; quelques payſans dans chaque paroiſſe ont brûlé les châteaux de leurs ſeigneurs, en ont maltraité, maſſacré quelques-uns ; des femmes même le diſputoient aux hommes en ingratitude & en férocité : on en a vu qui trempoient leurs tabliers dans le ſang des ſeigneurs égorgés, qui les ſuçoient, & qui faiſoient rôtir leurs membres pour s'en faire un horrible feſtin.

Le Grenadier (à Nicolas.) Ah ! bougre de coquin !

Le Payſan. Dame, Monſieu, on nous diſoit que les nobles & les eccléſiaſtiques qui ne voulions pas jurer, étions des ariſtocrates qu'il falloit tuer & chaſſer ; on nous payoit por ça, & on no applait bons patriotes : mais moi j'ai laiſſé faire les autres, & je ne m'en ſieux pas mêlé.

Le Grenadier. Voilà du nouveau, f..., qu'eſt-ce que tout cela ſignifie ?

Le Maître. Nicolas a raiſon, ce n'eſt pas le peuple en général qui a commis toutes ces horreurs, mais ſeulement quelques mauvais ſujets payés pour cela. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'on a perſuadé à bien du monde que c'étoient les ariſtocrates qui excitoient tous ces troubles ; comme s'ils euſſent payé pour ſe faire maſſacrer !

Le Payſan. On no promettoit auſſi que je n'payerions plus d'impôts, ſi la conſtitution s'établiſſoit ; v'la por qui je n'aimions pen les ariſtocrates qui cherchiont à la renverſer.

Le Maître. Vaines promeſſes ; nous en paierons plus qu'auparavant. Retenez bien ceci, Nicolas (1).

(1) Vannes en Bretagne, payoit 34,000 liv., ſa taxe actuelle eſt de 108,000 liv. ; la paroiſſe Sarre, au lieu de 16 à 17,000 liv., elle payera 61,000 liv. ; celle de Saint-

Le Payſan. Mais, Monſieu, il y a plus de deux ans que j'n'en payons pen.

Le Maître. Croyez-vous, Nicolas, que ça ira toujours de même ? N'a-t-on pas décrété que les impôts arriérés ſeront rembourſés ?

Le Grenadier. C'eſt donc, f..., comme dit le proverbe, reculer pour mieux ſauter ?

Le Maître. Tout juſte : la nation n'y perdra rien, ſoyez-en ſûr ; les députés ont ménagé juſqu'à préſent le peuple, parce qu'ils en avoient beſoin pour écraſer la nobleſſe, le clergé & les parlements, mais il n'en profitera pas. Ils ſe ſont ſervis de lui comme le ſinge ſe ſervoit de la patte du chat pour ôter les marrons du feu.

Le Payſan. Oui, mais l'Aſſemblée avions ſupprimé les entrées & les commis.

Le Maître. Dites plutôt que le peuple les a chaſſés, car l'Aſſemblée vouloit les conſerver ; & c'eſt ſi vrai, qu'elle les paie encore à nos dépens pour ne rien faire. Quant à la ſuppreſſion des entrées, il en réſulte qu'il en coûtera auſſi cher pour vivre à la campagne que pour vivre à la ville ; il en réſulte que les villes n'y gagneront rien, puiſque les marchandiſes ont augmenté, bien loin de diminuer ; il en réſulte enfin que les étrangers ne paieront plus comme autrefois les impôts indirects, en raiſon de la conſommation qu'ils feront.

Le Grenadier. Pour le coup, camarade, je ne ſuis pas tout-à-fait de votre avis : j'ai entendu dire que tous les ans il falloit au roi ſix cents millions, & qu'il y avoit tant de bougreries dans la perception des impôts, qu'on étoit obligé d'en impoſer neuf cents. Si

---

Avé payoit 4000 liv., préſentement 11,000 liv. ; enfin, la taxe eſt ſi onéreuſe pour la paroiſſe de l'iſle d'Ars, qu'elle a déclaré au diſtrict qu'elle abandonneroit plutôt la culture de ſes terres, que de s'y ſoumettre.

les députés ont supprimé les abus, voilà, f..., trois cents millions de moins à payer par an, reste à six cents. Les biens de la noblesse & du clergé en fourniront la moitié, reste trois cents millions; quelle diminution pour le peuple ! Eh bien, camarade, que pensez-vous du calcul ? Je crois, f..., que je vous tiens à mon tour.

Le Maître. Il est juste, mais il ne sert qu'à prouver qu'il y a du louche dans la conduite de nos députés; car par le fait, les impôts sont doublés, triplés, & même quadruplés dans différents endroits, au point qu'un très-grand nombre de municipalités ont envoyé leurs rôles sans vouloir les répartir. Joint à cela les droits d'enregistrements, qui sont quatre fois plus coûteux que les anciens droits du contrôle, & ce que l'on dépense pour faire monter sa garde ou pour la monter soi-même.

Le Grenadier. Mais si on ne diminue pas de moitié les impôts du peuple, & qu'on fasse payer les biens du clergé & de la noblesse, qui ne payoient pas avant, la recette sera f... de 12 à 1500 millions; à quoi emploiront-ils tout ça ?

Le Maître. Vous voilà bien embarrassé; ils entretiendront les juges de paix, les municipalités, les districts, les départements, les tribunaux, les clubs, les députés à l'Assemblée nationale, que tous savent tirer leur épingle du jeu aussi bien, & même mieux que le petit nombre d'intendants & de fermiers-généraux que nous avions.

Le Grenadier. Mille tonnerres, au lieu de quelques administrateurs, nous en aurons des milliers qui nous pilleront & nous grugeront; f...., avec leurs diables d'arrangements, le payſan n'aura qu'à foutre sa poule au pot !

Le Maître. Ce que vous avancez, est d'autant plus à craindre, qu'on ne sait ce qu'ils ont fait de nos dons & de nos contributions patriotiques, de la recette

des impôts, du dépouillement des églises en général, & des églises supprimées, de la vente des biens ecclésiastiques, de deux milliards cent millions d'assignats. Ils n'ont pas voulu rendre leurs comptes, quoique M. l'abbé Maury les en ait sommé au nom de trois cents députés; & moyennant quelqu'argent distribué à propos dans Paris, le peuple les a laissé aller sans rien dire.

Le Grenadier. Ils ont au moins payé la dette de l'état.

Le Maître. Il s'en faut bien; elle est augmentée de plus de moitié?

Le Grenadier. Pour le coup c'est trop fort; ils auroient f.... mangé en deux ans de temps trois à quatre milliards, & augmenté la dette de l'état!

Le Maître. Ce n'est malheureusement que trop vrai. Quelques députés ont placé des biens considérables sur des banques étrangeres; d'autres ont acheté des terres sous des noms empruntés; afin de mieux cacher leur jeu. De plus, les frais de la révolution. Tant pour entretenir des clubs & des gardes nationales dans les bourgs & villes, tant pour chasser les anciens curés & pour installer les nouveaux. Tant pour faire brûler tel ou tel château, pour faire massacrer tel ou tel noble ou ecclésiastique; enfin tant pour opérer une révolution, dans tous les royaumes en même-temps.

Le Grenadier. C'est-à-dire, f....., qu'on envoie notre argent chez l'étranger pour soulever les peuples contre leurs souverains, & qu'on nous fout du papier au lieu de bons écus. Et le roi laisse faire tous ces j. f. là? Ah bougre! si j'étois à sa place, ils auroient déjà fait plus d'une pirouette en l'air; mais les derniers mots, f...., n'en sont pas dits; puisqu'ils veulent être élevés, on les élevera, f...., & de la bonne maniere.

Le Maître. Ah, mon cher Nicolas, si le roi pou-

voit ? mais hélas, pour notre malheur, ce bon roi n'eſt plus rien.

Le Grenadier. A d'autres dénicheur de merles, diable, monſieur le Maître, vous voudriez nous en donner à garder.

Le Maître. Malheureuſement, la Terreur, je ne plaiſante pas ; les députés ſe ſont emparés de ſon autorité, & ne lui ont laiſſé que le vain titre de chef du pouvoir exécutif, ils l'ont avili au point de lui ôter ſes titres de *ſire* & de *majeſté*, pour y ſubſtituer celui de premier fonctionnaire public ; & s'il les conſerve encore, c'eſt que le peuple l'a voulu. Ils ont permis d'imprimer contre lui mille brochures infâmes, & ont empêché qu'on ne pourſuivît ceux qui avoient cherché à l'aſſaſſiner ; ils le retiennent priſonnier, & lui font approuver toutes leurs opérations. Il s'eſt enfui un jour, déclarant qu'il avoit été forcé dans toutes ſes ſanctions ; on le rejoint, & ils le retiennent aux Tuileries, où il eſt gardé à vue.

Le Grenadier. Cinq cents millions de tonnerres ! On a dépouillé le roi de ſon autorité ? On a voulu l'aſſaſſiner ? on le retient priſonnier ? Et qu'eſt devenue la nobleſſe, où ſont les braves militaires ? Ah les j... f... de députés, il ſera vengé notre bon roi, ou, f... la Terreur y perdra ſon nom.

Le Maître. Que voulez-vous faire ?

Le Grenadier. Oui, f... je leur marcherai ſur le corps à tous, je leur arracherai l'ame du ventre ; ſi je les tenois les bougres ! ils n'auroient qu'à chanter bien vîte leur *in manus.*

Le Maître. Cromwel, tout ſcélérat qu'il étoit, n'auroit jamais oſé porter ſes vues auſſi loin que nos députés ; ils ont commis en trois ans plus d'horreurs que tous les tyrans réunis depuis que le monde eſt monde. Ils ſe ſont emparés de tous les pouvoirs : pouvoir légiſlatif, exécutif, adminiſtratif, & ſur-tout

arbitraire. Ils ont supprimé les lettres de cachet, qui ne s'obtenoient que contre les grands ; & depuis ce temps, des milliers de citoyens ont été arrêtés illégitimement, & incarcérés sans aucune forme de procès. Ils se sont saisis des biens du clergé, ont dilapidé les finances, augmenté la dette de l'état, & anéanti la magistrature, la noblesse, le clergé, la royauté, & même la religion autant qu'il a été en eux.

Le Grenadier. Le diable m'emporte, j'y perds la tête ; mais, f..., expliquez-vous ; comment s'y sont-ils pris pour devenir ainsi les maîtres ?

Le Maître. Depuis bien des années le coup étoit préparé : lorsque les députés furent assemblés, ils combinerent si bien leur jeu, que dans le même jour & à la même heure, le bruit se répandit dans toutes les villes, & dans tous les bourgs & villages qu'il arrivoit de tous côtés des brigands : alors les uns prirent la fuite, d'autres les armes. Plusieurs moururent de peur, & le fin mot, c'est qu'il n'y avoit pas de brigands.

Le Grenadier. Sinon à l'assemblée.... Mais à quoi bon, f..., répandre tous ces faux bruits qui ont causé tant de mal ?

Le Maître. Afin que les arsenaux fussent pillés & volés par ceux qui devoient les soutenir dans leurs coupables entreprises, ils formerent ensuite dans toutes les villes une société de gens sans état, sans aveu, qui n'ayant rien à perdre, ne pouvoient que gagner à la révolution & au pillage, cette société connue sous le nom de club, payée elle-même, soudoyoit d'autres coquins pour commettre mille horreurs contre les bons citoyens. Enfin, nos députés diviserent tous les corps, ils souleverent les pauvres contre les riches, les avocats contre les juges, la noblesse indigente contre la noblesse opulente, les prêtres contre leurs évêques, & les soldats contre leurs officiers ; ils leur permirent de s'en venger, de les chasser ; *bref*, ils les gagnerent par argent, de sorte qu'ils abandonnerent leur roi.

Le Grenadier. Comment, f..., les militaires ſe laiſſerent corrompre? Ils trahirent leur bon roi? Non, f..., on les trompe; ils crurent ſans doute qu'on n'en vouloit qu'aux abus, & pour ne pas en ſoutenir les auteurs, ils mirent bas les armes; &, f...., j'en aurois fait autant; mais, nom d'un tonnerre, on en a profité pour détrôner le roi, eh bien, f..., il remontera ſur ſon Trone où il ne reſtera pas à un ſeul ſoldat le moindre ſouffle de vie; nous ſerions joliment foutus, ſans parlements, ſans nobleſſe, ſans clergé, ſans roi, & ſur-tout ſans religion! Si on les laiſſoit faire, les bougres enverroient le royaume à tous les diables.

Le Maître. Nous ſommes perdus ſi le roi ne prend par le deſſus; il ſe forme en France pluſieurs partis; les royaliſtes, les monarchiens, les républicains & les Orléanois; chacun veut être maître, & ainſi la France ſe trouve plongée dans toutes les horreurs de l'anarchie la plus terrible.

Le Payſan. J'voyons ben à préſent que j'ſomme happés, car tout va ben mal; mais que volez vo qu'ils fiſſions?

Le Maître. Qu'ils ſuiviſſent leurs cahiers; ils pouvoient obliger chaque corps à préſenter un plan de réforme, qu'ils auroient accepté ou refuſé ſuivant qu'il eût été bon ou mauvais; ils pouvoient accepter les offres de la nobleſſe qui abandonnoit ſes droits à charge au peuple, & les offres du clergé qui ſe chargeoit de la dette de l'état. En trois mois, le calme eût été rétabli dans le royaume, les grands ſeigneurs & les riches ſeroient demeurés en France, nous aurions de bons écus au lieu de tous ces aſſignats qui perdent 20 à 40 pour cent, en attendant qu'on n'en veuille plus. Et nous ne ſerions pas à la veille d'une guerre civile ou étrangere.

Le Grenadier. Je ſuis de votre avis, camarade, je conclus que tous nos députés ſont des f... coquins qui

se feront faire un mauvais parti ; en attendant, adieu, je vais rejoindre mon frere.

Le Maître. Qui est domestique au Château ? je vous en dispense.

Le Grenadier. Où est-il donc ? seroit-il mort par hasard ?

Le Maître. Non, il se porte à merveille, mais il est passé chez l'étranger avec son seigneur, il a juré qu'il ne l'abandonneroit qu'à la mort.

Le Grenadier. Et que diable sont-ils allé faire si loin ?

Le Payſan. Par san guene, c'est por no faire la guerre.

Le Grenadier. C'est, f... bon à savoir, je ne savois où aller, mais vous me tirez d'embarras : sous peu les braves aristocrates me verront, & ils sauront que la Terreur est toujours fidele à son Roi & à sa patrie ; & dites-moi, ce rassemblement fait-il rire les gardes nationales ?

Le Maître. Il s'en faut bien ! s'ils rient, c'est du bout des dents ; cependant, à les entendre, ils se battront, quoiqu'ils n'aient ni commandants, ni colonels, ni officiers ; beaucoup d'entr'eux passent pour patriotes, vont sur la frontiere, bien décidés à tourner casaque en temps & lieu, pour se ranger du côté des princes ; à qui l'assemblée va déclarer la guerre.

Le Grenadier. Ils veulent donc qu'on les écharpe ? Les J... F... se feront faire la barbe à la grenadiere ; on les savonnera à coups de boulets, & on leur foutra le poil à bas à coups de sabre ; ne croyent-ils point que la troupe de ligne leur servira de bouclier ! Ah, f.... elle ne portera pas les armes contre les défenseurs de notre bon roi & de notre bonne reine.

Le Maître. Je l'espere de même, mais sur-tout que les princes ne manquent pas leur coup, car nos pa-

triotes ne leur feroient pas de quartier; leur devise doit être: « Vaincre ou mourir. »

Le Grenadier. Les princes, foutre, seront plus généreux, ils sauront vaincre & bien user de la victoire. Je parierois, f..., sur mon honneur de Grenadier, qu'ils ont l'âme trop élevée pour s'abaisser jusqu'à la vengeance, ils puniront les auteurs de nos maux, & pardonneront à ceux qui n'en auront été que les vils instruments.

Le Maître. On assure qu'ils entreront en France, les cahiers du peuple à la main; qu'ils rendront les corps administratifs responsables des excès auxquels des scélérats désespérés ou payés pourroient se porter contre les prétendus aristocrates; qu'ils traiteront avec beaucoup de douceur les villes qui ne s'opposeront point à leur passage, & qu'ils raseront celles qui feront la moindre résistance.

Le Grenadier. Il n'y a f..... pas d'autre parti à prendre; alors la confiance renaîtra, le commerce fleurira, nos écus reparoîtront, & nous serons f..... tranquilles & heureux.

Le Maître. Que j'aurai de plaisir à voir déménager notre Intrus!

Le Payſan. Je l'y foutrons de la pelle au cul.

Le Grenadier. Les bougres n'attendront pas qu'on les chasse.

Le Maître. J'irai au-devant de notre bon curé & de notre bon Seigneur, nous célébrerons tous ensemble leur retour; nous brûlerons en leur présence le mai du pacte fédératif, & nous leur en planterons à chacun un.

Le Grenadier. Je veux, f..., à mon retour, donner le premier coup de hache à ce bougre de mai, & y foutre le feu; alors ce sera un feu de joie.

Le Payſan. Et j'danseront autour avec not femme & nos enfants.

Le Grenadier. Et nous boirons des rafades, foutre ; à la ſanté du roi, de la reine, de la nobleſſe, & de nos braves militaires, ſans oublier notre bon curé.

Le Payſan. Il ſera le roi de la fête.

Le Grenadier. Au revoir.

Le Maître & le Payſan. Bon voyage, bon retour.

NOTES.

(1) Il eſt bon de remarquer ici que les propagandiſtes tirent un double avantage de leur papier-monnoie. Ils en aſſurent la juſte valeur, & donnent à la révolution de zélés partiſans. Un payſan a-t-il beſoin d'argent? Ils lui prêtent des aſſignats juſqu'à la concurrence de ſon bien-fonds, & c'eſt à condition qu'il ſe déclarera patriote enragé. Le malheureux payſan, plus occupé du préſent que de l'avenir, les reçoit & ſe déclare en faveur de ſes prétendus bienfaiteurs, qui, en temps & lieu, le plongeront, ainſi que ſa femme & ſes enfants, dans la plus cruelle miſere, en lui faiſant vendre ſon bien pour les rembourſer.

(2) Il n'eſt pas de regle ſans exception. En parlant peu avantageuſement des gardes nationales, je ſuis éloigné de vouloir compromettre celles de Paris, de Rouen, &c. C'eſt à elles que nous devons la paix & la tranquillité dont nous jouiſſons. Sans elles, les brigands ſoudoyés que les clubiſtes ont fait venir dans ces villes, auroient déjà pillé, volé, aſſaſſiné juſques dans les Tuileries, afin d'élever leur république ſur les débris du trône.

(3) Les nouvelles places ont cinq défauts en politique. Le premier, elles coûtent beaucoup à la nation; le deuxieme, elles ne ſont utiles à perſonne, une place paſſagere n'eſt pas cenſée place; le troiſieme, elles font perdre la réputation de celui qui les occupe; on le décrie, afin de le ſupplanter; le quatrieme, elle le met dans la néceſſité d'uſer de ce qu'on appelle (tour de bâton), afin de s'aſſurer du pain pour la ſuite; le cinquieme, perſonne ne pouvant compter ſur ſa place, tous gardent, (comme dit le proverbe) une poire pour la ſoif, & alors le commerce languit. Autrefois il en coûtoit moins à la nation, & les peres de famille trouvoient dans le clergé, dans la magiſtrature, dans le militaire, des places qui aſſuroient à leurs enfants une exiſtence honnête.

FIN.

692